

CULTURE ET RECHERCHE



N° 8
Novembre 1986
Ministère
de la culture
et de la
communication
Conseil
de la recherche
Supplément
de la lettre d'information
paraissant 5 fois/an

ENVOI

Au printemps de 1984, à l'occasion des premières élections au conseil de la recherche, une étude aujourd'hui toujours valable a recensé près de 3 000 personnes qui participent à des activités de recherche au sein du ministère de la culture et de la communication. Elles restaurent, conservent et communiquent du patrimoine. Elles mettent à jour des données originales par la fouille et l'inventaire. Elles créent par la mise en œuvre des technologies toujours plus neuves de l'image et du son.

Ce potentiel a été valorisé par des politiques budgétaires de longue haleine, un effort de formation des personnels, des créations de postes. Si bien qu'en 1986, le ministère de la culture et de la communication possède une « force de frappe » scientifique sensiblement égale à celle du C.N.R.S. dans l'ensemble de la recherche en sciences de l'homme et de la société de ce pays. Et sur le terrain, l'interpénétration croissante des équipes et des thèmes confortent ce bilan prometteur.

Pour l'avenir, l'enjeu est l'instauration d'un dialogue continu et donc contractuel avec tous les partenaires du ministère. Avec le C.N.R.S. en particulier, dont tant d'Actions thématiques programmées et nombre d'équipes reçoivent de la Culture et de la Communication d'indispensables financements. Un protocole d'accord avait été signé le 2 avril 1979 : tombé en désuétude, ne pourrait-il être réactivé ? Qu'il s'agisse des conventions de recherche et des engagements budgétaires, des détachements et des mises à disposition de postes d'accueil pour les personnels de la Culture, les deux institutions peuvent et doivent s'épauler. C'est dire qu'à l'occasion des réformes en cours, qui vont donner au C.N.R.S. un nouveau visage, il est indispensable et vital que le ministère de la culture et de la communication puisse être pleinement représenté dans les instances anciennes ou nouvelles du C.N.R.S. Avec tous ses droits et tous ses devoirs.

Jean-Pierre Rioux
Vice-président du conseil de la recherche

DEMAIN

• 2-4 décembre : 10^{ème} « International On Line Information Meeting » au Novotel de Londres. Organisée par « Learned information », cette conférence accordera une place particulière aux disques optiques avec une exposition consacrée à l'édition électronique et optique. **Inscriptions et informations** : Learned Information LTD, Woodside, Hinlesey Hill Oxford OX15AU, England. Tél : (0865) 73 02 75.

• 8-12 décembre : 4^{ème} Congrès de chimie analytique et 36^{ème} Congrès du groupement pour l'avancement des méthodes scientifiques. Ecole nationale supérieure des techniques avancées, 32 bd Victor, 75015 Paris. **Renseignements** : M. Tranchant. G.A.M.S., 88 bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. (1) 45 63 93 04.

1987

• 14-16 avril : OPTICA 87, conférence internationale sur l'édition et le stockage sur disques optiques du centre RAI à Amsterdam. **Inscriptions et informations** : Learned Information LTD Woodside, Hinlesey Hill Oxford OX15AU — England. Tél (0 865) 73 02 75.

• 21-25 avril : 112^{ème} Congrès national des sociétés savantes. Les demandes de participation et les propositions de communication doivent parvenir avant le 15 janvier 1987 au secrétariat du congrès : ministère de l'éducation nationale. Comité des travaux historiques et scientifiques. 3-5 boulevard Pasteur 75015 — Paris. Tél 45 39 25 75 P. 3257 et 3045.

Sommaire

- Demain p. 1
- Nouvelles scientifiques p. 2
- Archives et informatique p. 4
- Le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques p. 5
- Techniques et Procédés p. 7
- Bibliothèque p. 8

Stages 1987

• 24, 25, 26 janvier 1987 : « musiques traditionnelles et pratiques scientifiques ». Organisé par la mission du patrimoine ethnologique (direction du patrimoine) et l'association DASTUM, avec la participation de la direction de la musique. Ce stage se déroulera en Bretagne. **Renseignements** : Claude Rouot, mission du patrimoine ethnologique 4, rue de la Banque. Tél : 42 61 54 80 P. 346.

« Archéologie et informatique : applications »

C'est le thème choisi par la Société préhistorique française pour sa réunion de fin d'année, au musée des antiquités nationales, le 10 décembre 1986. L'originalité de cette rencontre est de faire le bilan critique de dix années d'application. L'informatique a amené une nouvelle approche de la typologie, de l'analyse spatiale et en général de l'archéologie. Il s'agit d'en mesurer les richesses et les limites. Dans cette optique, les bases de données du ministère de la culture et de la communication seront utilisées et le problème de l'élargissement de leur consultation sera examiné. Il est prévu d'utiliser une console du ministère et plusieurs micro-ordinateurs qui seront installés dans la salle de conférence. Les démonstrations alterneront avec les exposés. (Les étudiants, chercheurs professionnels ou bénévoles, extérieurs à la S.P.F. seront conviés à des démonstrations le vendredi 12 décembre). Seront présents des membres du ministère de la culture et de la communication (Direction des musées de France et direction de l'administration générale et de l'environnement culturel), du C.N.R.S. (centre de documentation en sciences humaines CDSH, centre de recherches archéologiques), des chercheurs associés de l'école normale supérieure et de l'Université de Paris I.
Renseignements : Société préhistorique française, 22, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris — Tél. 43.57.16.97.



NOUVELLES SCIENTIFIQUES

Recherche image-son

Chargé, au sein de la recherche, de sélectionner des projets de recherche concernant l'application des nouvelles techniques au domaine artistique, le groupe « *informatique et création* » a retenu les thèmes suivants pour 1986-1987 :

- synthèse et traitement des sons musicaux sur micro-ordinateurs compatibles IBM-PC,
- apport de l'analyse spectrographique pour l'étude de la restauration des enregistrements sonores,
- réalisation de modules de synthèse image/son,
- élaboration d'un logiciel graphique interactif de création et de manipulation d'instruments de synthèse sur les processeurs de traitement de signal,
- réalisation d'un outil de simulation d'objets manipulables, visualisables et sonores, pour la création artistique,
- méthodes de structuration et de parcours d'ensemble d'images,
- analyse des outils actuels permettant la reprise sur différents supports des images numériques,
- traitement numérique de l'image appliqué aux radiographies de peintures,
- analyse des créations artistiques réalisées au moyen de l'outil informatique.

Le financement de ces recherches est assuré par une ligne budgétaire spéciale dont le montant en 1986 a été de 4,2 millions de francs.

Les projets du ministère de la culture et de la communication, ou de demandeurs extérieurs qui doivent alors être patronnés par un service du ministère, sont examinés deux fois par an au moins par le groupe de travail.

Renseignements : Direction de l'administration générale et de l'environnement culturel, mission de la recherche et de la technologie. Grand palais - porte D - avenue Franklin Roosevelt - 75008 - Paris tel : 42.25.03.20.

Recherche ethnologique

Appel d'offres du conseil du patrimoine ethnologique : le conseil du patrimoine ethnologique, dans le cadre de l'examen des projets de recherche à soutenir au titre de l'année 1986, a procédé à la sélection de 5 projets de groupement pour la connaissance et la mise en valeur du patrimoine ethnologique pour les régions Bretagne, Centre, Ile-de-France et Languedoc-Roussillon et de 18 contrats de recherche, dont les thèmes se rapportent à ceux des précédents appels d'offres : famille et parenté (1) ; savoirs naturalistes populaires (1) ; fait industriel et savoirs techniques (2) ; ethnologie urbaine (2) ; appartenance régionale et identité culturelle (7) ; France, société pluri-ethnique (4) ; divers (1).

Renseignements : direction du patrimoine, mission du patrimoine ethnologique. 4, rue de la Banque - 75004 Paris - Tél. : 42.61.54.80.

Allocations de formation et de recherche de la direction du patrimoine

La direction du patrimoine accorde chaque année des allocations à des personnes ayant achevé leur scolarité et désireuses de bénéficier d'un complément d'expérience indispensable, un perfectionnement de leur formation ou une poursuite de leurs recherches. Elles peuvent être accordées dans les divers domaines de compétence de la direction du patrimoine — archéologie ; inventaire général, ethnologie, monuments historiques — pour des travaux ou des formations en France.

La commission de sélection des allocations qui s'est réunie les 4 juillet et 22 août 1986, a alloué 17 allocations de formation en ethnologie de la France, au titre de l'année 1986, dans les secteurs suivants : 5 en ethnologie générale, 2 en anthropologie industrielle, 2 en anthropologie visuelle, 3 en ethnomusicologie, 1 en ethnobotanique, 1 en traitement informatisé des données, 3 en ethnomuséographie.

Renseignements : direction du patrimoine, sous-direction des affaires générales et des constructions publiques. 3, rue de Valois - 75001 Paris - Tel. : 42.96.10.40.

Programme international de conservation

Le centre de conservation de la Bibliothèque nationale, installé à Sablé vient d'être désigné Centre européen du programme international PAC (Preservation and Conservation).

Ce programme, mis en œuvre par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques et l'Unesco, a pour objectif la lutte contre la dégradation des documents. Il entre dans sa phase effective avec la création de centres chargés de coordonner les actions :

— Un centre international à la Library of Congress de Washington.

— Un centre régional à la Deutsche Bücherei de Leipzig pour les pays d'Europe de l'Est et de langue allemande à l'exception de l'Autriche.

— L'autre, au centre de Sablé, pour les pays d'Europe de l'Ouest, les pays d'Afrique au nord de l'équateur, ainsi que les pays du Moyen-Orient.

Le centre de Sablé, chargé de la sauvegarde des collections de la Bibliothèque nationale, œuvre déjà depuis plusieurs années pour les autres bibliothèques françaises : désinfection de collections sinistrées, restauration, formation du personnel par des stages. Ses responsabilités nouvelles au niveau européen et envers les pays en voie de développement, l'amèneront à mettre l'accent sur les problèmes de formation : organisation de stages, conférences, cycles de cours, préparation d'une documentation professionnelle sur la conservation. Le centre international et les deux centres régionaux prévoient la publication d'une « Newsletter » dont le premier numéro paraîtra à la fin de l'année.

Renseignements : M. Jean-Marie Arnoult. Centre Joël le Theule. Château de Sablé. Tél : 16.43.95.19.92. 72300 Sablé-sur-Sarthe.

Une norme pour les monographies anciennes

Une norme expérimentale de documentation (Z 44-074) sur la rédaction des notices bibliographiques de monographies anciennes vient de paraître à l'AFNOR (Association française de normalisation). Résultat d'une collaboration notable entre les experts de la direction du livre et de la lecture, de la Bibliothèque nationale, de l'Institut de recherche sur l'histoire des textes et d'autres organismes, cette norme s'applique à l'ensemble des monographies imprimées artisanalement des origines à 1800, y compris les incunables. Elle permet d'alimenter les catalogues généraux des bibliothèques et de constituer des catalogues collectifs de livres anciens. Ce document est, en outre, abondamment illustré d'exemples de livres anciens. La diffusion de cette norme est assurée par l'AFNOR, Tour Europe. Cedex 7. 92080 Paris-La-Défense.

Tél. : 42.91.55.55.



Jeunesses et Sociétés

Le réseau « *Jeunesses et Sociétés* », créé en novembre 1982, regroupe des chercheurs spécialisés dans le « champ de la jeunesse » : sociologues, psychologues, juristes, historiens, philosophes, pédagogues... appartenant à l'Université, au CNRS, ou à des organismes de recherche dépendant de ministères, tels l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) pour l'Education nationale, ou le département des études et de la prospective pour le ministère de la culture et de la communication, ou encore l'Institut national d'éducation populaire (INEP) pour Jeunesse et Sport. Les rencontres (1 journée par mois à Paris) réunissent ces chercheurs autour de l'un d'entre eux sous forme d'exposé-débat. Un séminaire annuel de deux à trois jours (en province) permet d'approfondir les thèmes. En 1985, les principaux thèmes traités ont été : la culture des jeunes depuis 1945, les marginalités, la délinquance, temps libre-temps de travail. Le programme 1986/87 prévoit des contributions sur la formation des jeunes, le rôle des initiations religieuses, etc. Le réseau « *Jeunesses et Sociétés* » publie des Cahiers (7 numéros à ce jour) reprenant les débats des réunions de travail. Président : Gérard Manger, assisté notamment par Olivier Galland et Jean-Charles Lagrée. Le D.E.P. est présent dans le réseau par l'intermédiaire de Pierre Mayol.

Renseignements : direction de l'administration générale et de l'environnement culturel. Département des études et de la prospective (D.E.P.), 2 rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél : 42.33.99.84.

Image et Informatique

Des ordinateurs les plus performants aux plus petites palettes graphiques, des outils sont là aujourd'hui pour multiplier les possibilités de conception, de simulation, de visualisation. Afin de ne pas risquer d'être mis à l'écart de la production future, tous les métiers (design, textile, architecture, dessin animé, cinéma, publicité, télévision, édition, business graphic, etc.) doivent pouvoir se confronter à ces nouvelles techniques, les évaluer, se les approprier et les intégrer dans leur savoir-faire. L'Atelier d'image et d'informatique, créé à l'initiative du ministère de la culture et de la communication dans le cadre de l'école nationale supérieure des arts décoratifs, rassemble une équipe pluridisciplinaire, propose des stages de formation de différents niveaux, des prestations de service et son conseil aux professionnels, entreprises et créateurs individuels. Elle vient d'éditer une plaquette d'information générale présentant ses activités.

Atelier d'image et d'informatique. 31, rue d'Ulm, 75005 Paris - Tél. : 43.26.36.35. Contact : Chantal Latour.

Cuirs archéologiques

Un contrat de recherche vient d'être établi entre la direction des musées de France et V. Montembault pour une étude sur la restauration et la conservation des cuirs archéologiques gorgés d'eau. Cette recherche est menée au sein du Centre d'étude et de traitement des bois gorgés d'eau de Grenoble (ville - DMF - C.E.A.), en liaison étroite avec le centre de recherche sur la conservation des documents graphiques notamment pour l'utilisation de la lyophilisation (rapport de recherche de Mme Chahine).

L'analyse du matériau et son façonnage, ses conditions de dégradation comme le remontage des objets sont le sujet de cette étude pour laquelle les premiers essais de traitement ont porté sur des pièces archéologiques provenant des fouilles médiévales de Saint-Denis ou de Charavines. Des contacts étroits avec d'autres laboratoires (York ; Offenbach) permettent de situer ces travaux dans le cadre de la recherche européenne.

Renseignements : Centre d'archéologie historique des musées de Grenoble et de l'Isère, 11, rue de Chalemont, 38000 Grenoble.

Informatisation des provisions d'office du règne de Louis XVI

Les Archives nationales ont entrepris l'informatisation des provisions d'office qu'elles conservent. Etablies par la Chancellerie, ces « provisions d'office » sont des actes de nomination : ceux par lesquels les charges officielles (ou offices) étaient confiées (provisionnées) à telle ou telle personne. Les Archives nationales en conservent quelque 200 000, qui vont des années 1641 à 1790.

Dans un premier temps, vont être analysées celles du règne de Louis XVI (30 000 actes). L'application informatique PROF, déjà mise au point, aboutira à la constitution d'une base de données. Cette base sera interrogeable en conversationnel au CARAN (Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales). Elle sera également utilisée pour une publication : pour la première fois, les organigrammes administratifs des dernières années de la monarchie seront reconstitués ; des index de lieux, personnes et offices fourniront une abondante documentation sur l'histoire administrative, provinciale, sociale et familiale, ainsi que des éléments biographiques sur de nombreux cadres et notables. Outre son intérêt pour l'histoire même du règne de Louis XVI, cette entreprise documentera les études menées sur la Révolution dans la perspective du bicentenaire de 1989 : nombre d'acteurs des périodes révolutionnaire et impériale ont en effet commencé leur carrière comme « fonctionnaires » sous Louis XVI.

3

Colloques et réunions

Vidéodisque et patrimoine et Rhône-Alpes

Les technologies opto-électroniques et leur application dans le vidéodisque semblent être entrées dans une phase de développement accéléré et devraient être banalisées dans un très proche avenir. C'est du moins ce qui est apparu lors des deux journées de réflexion qui se sont déroulées les 7 et 8 octobre dernier à la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, à l'initiative du Centre régional de documentation pédagogique et, pour la partie consacrée aux applications

culturelles, avec la collaboration de la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes. A côté des réalisations ou projets animés par des industriels, des professionnels du tourisme, de l'éducation ou de la recherche, les équipes culturelles ont présenté des produits originaux, susceptibles de modifier notablement les missions même des établissements, en matière de gestion et de diffusion du patrimoine notamment. Se fondant sur l'expérience acquise par la bibliothèque Sainte-Geneviève, ou la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, les projets de vidéodisques culturels en Rhône-Alpes reposent sur une volonté commune de diffuser cette large part du patrimoine

(suite page 6)

LIEUX DE LA

Archives et informatique

Le métier d'archiviste a changé car le papier n'est plus le seul support des documents conservés. L'informatisation pose des problèmes multiples au service des archives de France.

La loi n° 79.18 du 3 janvier 1979 donne la définition des archives dans son article premier : « les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité ».

Que sont les archives informatiques ?

L'informatisation implique une mémorisation des données à traiter. Elle peut être fugitive et ne durer que le temps du traitement, ou au contraire être de longue durée et destinée alors à une conservation en vue d'utilisations ultérieures. Il est important de noter ici que toutes les informations sont mémorisées sous forme binaire, c'est-à-dire numérique, quels que soient les objets représentés : nombres, textes, images, sons. Ces éléments numérisés constituent dans les applications informatiques des ensembles appelés « fichiers » et ce sont certains de ces fichiers qui, choisis pour leur valeur archivistique, convenablement documentés quant à leur code, l'arrangement des données, leur signification, vont constituer des archives informatiques.

Indépendance document-support matériel

Cette notion avait déjà été introduite par la reproduction photographique et le microfilmage des documents. Il y a généralisation pour les archives informatiques, car l'original n'existe plus. La constitution de fichiers résulte de recopies successives avec adjonctions, modifications, corrections, en utilisant des supports matériels successifs variables, choisis pour leurs performances optimales. Dans cette optique, on distingue donc les supports physiques pour la sélection, la collecte, le versement, la conservation, la communication des archives informatiques.

Documentation

De même que pour traiter les archives-papier traditionnelles il est nécessaire de disposer d'un code (alphabet), d'une grammaire, éventuellement de dictionnaires correspondant au lieu et à l'époque de la production de ces archives, il est nécessaire pour les archives informatiques de disposer de ces mêmes éléments : code, structure, dictionnaire des données, etc. qui doivent être conservés au même titre que les informations elles-mêmes.

Sélection et collecte

Compte tenu des contraintes indiquées plus haut, la sélection des « fichiers » à conserver ne peut être que très sévère, et ne devrait concerner que des données significatives dont un chercheur futur pourrait tirer des enseignements nouveaux. La conservation consiste à tout mettre en œuvre pour que toute information prise en compte par le service d'archives soit ensuite constamment disponible, c'est-à-dire identifiable, repérable, et non altérée. Pour les archives informatiques, c'est s'assurer que les moyens technologiques restent constamment adaptés aux supports physiques successifs choisis pour la conservation des archives informatiques : actuellement bandes magnétiques, bientôt disques optiques probablement, puis d'autres supports.

Communication

Elle peut s'effectuer sous des formes diverses... Par exemple :

- fourniture de copies totales, partielles, masquées, de fichiers, sur le support de communication du moment ;
- production de listes imprimées ;
- affichage de certains éléments sur des écrans de visualisation ;
- traitements particuliers effectués à la demande ;
- reproduction des images, des sons contenus dans ces archives...

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle montre que des moyens importants sont nécessaires pour assurer la fonction de communication des archives informatiques.

Les archives nationales ont entrepris l'opération Constance (conservation et stockage des archives nouvelles constituées par l'électronique) pour apporter des réponses, au moins partielles, aux questions indiquées ci-dessus. Mais bien qu'entrée en phase opérationnelle (228 fichiers sont archivés à ce jour), de nouvelles questions se posent qui méritent un examen approfondi :

- que signifie archivage informatique définitif ? Quelles en sont les conséquences, notamment en moyens informatiques ?
- les archives informatiques sont-elles les sous-produits d'applications informatiques existantes ou faut-il envisager des archivages « volontaires » ou « intentionnels » effectués au cours des traitements ?
- faut-il envisager l'archivage de l'activité télématique et, si oui, comment ?

Yvan Kozine

chargé de mission pour la coordination informatique des archives de France
direction des archives de France 60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris Tél. : 42.77.11.30.



RECHERCHE

Le Centre de Recherches sur la Conservation des Documents Graphiques

Le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques, créé en 1963, est depuis 1979 une unité mixte C.N.R.S. ministère de la culture et de la communication, liée par une convention avec la Bibliothèque nationale et le Muséum national d'histoire naturelle par lequel il est hébergé.

Sa vocation est de mener des recherches pour assurer la préservation de l'héritage culturel que constituent les livres, les archives, les dessins, les photographies et les films cinématographiques. En effet, ces différents supports de l'écriture, du tracé, de l'image sont extrêmement vulnérables. Ils sont soumis à de multiples agressions (humidité, chaleur, lumière, pollution, manipulations maladroites...) auxquelles ils opposent une résistance d'autant plus faible que, souvent fabriqués à partir de matériaux de médiocre qualité, ils portent en eux-mêmes les germes de leur propre destruction.

Les responsables des collections se heurtent ainsi à de nombreuses difficultés pour lesquelles ils attendent des solutions rapides et efficaces. C'est à ce niveau qu'intervient le C.R.C.D.G.

Dans ce laboratoire, une vingtaine de chercheurs, ingénieurs et techniciens s'efforcent de mettre au point des procédés permettant de conserver les documents dans leur état originel pour une durée aussi longue que possible. Ils réalisent en outre un important travail d'identification afin de pouvoir informer les restaurateurs sur la nature précise des matériaux qu'ils ont à restaurer et fournir aux historiens des éléments pour la datation et la localisation des manuscrits.

Les documents en papier sont incontestablement ceux pour lesquels ces recherches ont le plus de retombées pratiques. Les méfaits croissants de la pollution joints à la mauvaise qualité des matériaux celluloseux, notamment depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, ont pour conséquence l'acidification de ces derniers qui jaunissent, durcissent, puis deviennent cassants pour finalement se désagréger. C'est un très grave problème que la section Papier s'est attachée à résoudre et les travaux entrepris ont abouti à l'élaboration d'une station de désacidification de masse dont s'est dotée la Bibliothèque nationale. De nombreux autres points sont également abordés dans ce département, tels que le colmatage des papiers détériorés ainsi que la restauration des papiers transparents.

Le parchemin, un des plus anciens supports de l'écriture, et le cuir, utilisé pour la reliure, sont eux aussi soumis aux vicissitudes du temps et de l'environnement. Le service qui s'est spécialisé dans les recherches concernant ces matériaux, a récemment élargi son domaine d'investigation à l'étude des objets archéologiques. D'importants travaux ont notamment été engagés sur l'assèchement des cuirs de reliure inondés et des cuirs de fouilles gorgés d'eau. Actuellement, l'accent est mis sur la consolidation des cuirs pulvérisés par des résines synthétiques.

La conservation des documents photographiques et cinématographiques a été abordée à partir de 1976. Les chercheurs se préoccupent aussi bien de la stabilité des phototypes modernes que des problèmes liés à la restauration des photographies anciennes telles que les épreuves sur papiers salés ou les négatifs sur plaques de verre.

Par ailleurs, parallèlement aux recherches spécifiques aux différents matériaux étudiés, une section d'analyse structurale a pour fonction d'identifier les substances organiques et minérales qui entrent dans la composition des constituants des documents graphiques ou des produits employés pour leur restauration. A cette fin plusieurs techniques sont utilisées : chromatographie liquide à haute pression, chromatographie en phase gazeuse, spectrométrie UV visibles et spectrométrie infrarouge à transformée de Fourier, microspectrophotocolorimétrie, calorimétrie différentielle à balayage. La lutte contre l'action destructive des insectes et des microorganismes est également une fonction importante du C.R.C.D.G. Des recherches sont menées sur l'efficacité de nouvelles molécules dont le pouvoir fongicide et bactéricide rend susceptible leur utilisation dans le domaine de la conservation. Lorsqu'il y a contamination, des prélèvements sont effectués, les espèces sont identifiées et des consignes très strictes sont alors données aux conservateurs tant pour la désinfection que pour la prévention. L'activité de cette section concerne non seulement tous les supports de l'écriture, mais s'étend aussi plus largement à toutes les œuvres d'art conservées dans les musées : peintures, sculptures, etc...

Le C.R.C.D.G. exerce par ailleurs un rôle de conseil auprès des responsables des collections, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des situations d'urgence, comme dans le cas d'inondation.

Il a en outre une vocation pédagogique aussi bien au niveau de l'enseignement supérieur que de la formation permanente auprès des conservateurs et des restaurateurs.

Le CRCDG est en relation avec de nombreux homologues étrangers par l'intermédiaire de différents organismes internationaux tels que l'IIC (Institut international de conservation) et le Comité de conservation de l'ICOM (Conseil international des musées), au sein duquel Mme Françoise Flieder, directrice du CRCDG, coordonne le groupe documents graphiques et photographiques.

Actuellement le CRCDG tend à s'orienter vers la conception de traitements de masse pour tenter de faire face le plus rapidement et plus efficacement possible à l'ampleur des problèmes posés. Par ailleurs il cherche constamment à améliorer l'identification des matériaux par des techniques d'analyse non destructives grâce à un appareillage sophistiqué qu'il vient d'acquérir.

*(suite de la page 3)*

qui est enfouie dans les réserves. Tel est le cas des bibliothèques groupées autour d'un projet de mise au jour des fonds iconographiques régionaux, qui permettra, entre autres avantages, de résoudre les difficultés inhérentes à la communication de documents toujours trop précieux et trop menacés. Les musées d'ethnologie rhônalpins (Musée dauphinois de Grenoble, Musée savoisien de Chambéry, Musée-Château d'Annecy, Ecomusée Nord-Dauphiné, Conservation départementale de l'Ain), partant du même souci, mettent en œuvre une procédure plus large encore. L'utilisation du vidéodisque doit en effet permettre à ces établissements de se doter d'une base de données informatique portant sur les collections et sources documentaires (tous supports confondus), tout en lui joignant une retombée publique immédiate, grâce à la diffusion par l'image vidéo d'une part importante des documents.

Les développements attendus de ces projets sont multiples et ambitieux. Le plus significatif réside sans doute dans l'opportunité ainsi offerte de globaliser, à l'échelle d'une région, les moyens de gestion et de diffusion du patrimoine, par delà les anciennes distinctions institutionnelles. La diffusion des disques régionaux, leur pilotage « éclairé » par l'intermédiaire d'un simple minitel, offrent encore d'autres perspectives dont quelques applications ont pu être présentées à Grenoble.

Renseignements : DRAC Rhône-Alpes (Jean Guibal, 23 rue Roger-Radisson, 69005 Lyon. Tél. : 78.25.29.72.

6 Le musée aujourd'hui

« L'institution du musée », « les critères de la conservation », « la destination du musée », « musée et nouvelles technologies », des thèmes de réflexion pour plus de cinquante participants aux journées de travail du 16 au 18 octobre 1986 au Centre Georges Pompidou, à l'initiative du collège international de philosophie avec la collaboration de la MNES (Muséologie nouvelle et expérimentation sociale), d'Expo-media et de l'école d'architecture Paris-La Villette. Des philosophes, des psychanalystes, des conservateurs, des professionnels, des médias, des représentants de plusieurs directions du ministère de la culture et de la communication ont confronté leurs approches respectives d'une institution née pour l'essentiel de l'événement révolutionnaire.

De ce lieu d'apprentissage des valeurs inventé à la fin du XVIII^e siècle au musée devenu immatériel par la grâce des technologies en passant par le musée éclaté sur un territoire, le musée ne cesse de poser la question fondamentale du rapport à la tradition. Si pour certains le musée a pour vocation d'assurer la durabilité des œuvres d'art et des objets, c'est que pour beaucoup, le sol commun du monde des hommes repose sur eux. En assurant la destination des œuvres dont il a la charge, le musée se porte garant de la légitimité d'une communauté et plus largement de la continuité de la nation. Le modèle de savoir qui constitue la trame de l'exposition des œuvres entretient des rapports de complicité avec le projet social ou politique auquel il doit sa création. Mais cet « enfermement », cette mise en mémoire des œuvres d'art et des objets en rompant leurs liens avec le vécu de leur création ne transforme-t-il pas leurs statuts et ne les fait-il pas devenir d'énigmatiques fins en soi ?

C'est cette perte de destination des œuvres d'art qui aurait ouvert la voie à la possibilité de leur reproduction et fait du musée le « principe de l'ordinateur » en ce qu'il prélève des informations, les sélectionne, les classe, les conserve, les expose. Les bases de données informatisées sur le patrimoine culturel s'inscriraient dans cette continuité logique, elles concrétiseraient deux siècles d'effort de mise en ordre

et de normalisation, tout en rendant aujourd'hui possible une dématérialisation complète des œuvres.

Quel autre discours sur l'art et la pratique de l'art les technologies informatiques contiennent-elles ?

Quelques questions parmi les nombreuses débattues durant ces trois journées de travail dont les actes seront publiés par le collège international de philosophie, 1 rue Descartes, 75005 PARIS — Tél. : 46.34.37.78.

Une révolution dans la composition musicale

Un symposium s'est tenu à l'Ircam les 11, 12 et 13 octobre derniers sur le thème « systèmes personnels et informatique musicale : une révolution dans le processus de composition ».

Parallèlement à leurs autres recherches en cours, plusieurs instituts, et notamment l'Ircam, se sont investis dans un secteur riche de développements : la micro-informatique.

Aujourd'hui, en effet, grâce à la mise au point des systèmes personnels, le compositeur a la possibilité de travailler à domicile, et de réaliser un travail équivalent - voire même supérieur - à celui que lui autorisaient les imposantes machines d'antan, et ce, pour le prix d'un bon piano droit.

Ce nouvel instrument musical permet de produire des matériaux sonores sans rapport avec les instruments traditionnels.

Apport d'une importance tout aussi considérable, les systèmes personnels offrent également au compositeur un véritable travail d'« assistant », puisqu'ils l'aident dans le processus de composition au niveau de l'écriture (contrôle permanent, mémorisation, visualisation), et de l'interprétation en permettant de réaliser - par l'intermédiaire d'un synthétiseur numérique relié à l'ordinateur - une « maquette » de sa composition.

Tout naturellement, cette impressionnante évolution suscite quelques réflexions quant au travail du compositeur et à l'avenir de la musique :

- quels enrichissements apporte la micro-informatique au travail individuel du compositeur ?
- quelles sont ses limites ?
- quel rôle joue l'institution dans l'exploration de ce domaine (logiciels...) ?
- en quoi la diffusion musicale s'en trouvera-t-elle modifiée ?

Des actes seront publiés dans le courant du premier trimestre de 1987. On y trouvera, outre le texte de leur communication sur « l'état de l'art », une réflexion prospective des participants.

Renseignements : IRCAM, 31, rue St-Merri, 75004 Paris. Tél. : 42 77 12 33.

Raphaël : examens scientifiques récents

A l'initiative du Comité pour la conservation de l'ICOM et du Politecnico, le congrès « Raffaello : recenti indagini scientifiche » s'est tenu à Milan, du 26 au 28 juin 1986, à la Pinacothèque de Brera puis au Musée de la science et de la technique. Le Laboratoire de recherche des musées de France y a présenté une communication sur l'étude par réflectographie IR de huit tableaux de Raphaël des collections du Louvre et de Chantilly. Cette technique est bien adaptée à l'étude de la technique graphique des peintres, particulièrement complexe chez Raphaël. Elle permet, en



balayant le tableau à l'aide d'une caméra infrarouge, de visualiser sur moteur les opérations préparatoires imperceptibles à l'œil : poncifs, incisions, dessin sous-jacent, préliminaires à la réalisation de l'œuvre.

Renseignements : M. de Couessin, LRMF. Tél. : 42.60.39.26 poste 30 81.

Congrès sur les nouvelles archives

Le 28^e congrès national des archives de France s'est déroulé à Paris les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 1986, sur le thème des « nouvelles archives ». Quelque 350 responsables, des archives nationales, départementales et communales essentiellement, y ont participé. Les « nouvelles archives » ? Ce sont des documents qui ont pour dénominateur commun d'être conçus et conservés sur les supports contemporains autres que le papier, mais qui revêtent les formes les plus variées : images fixes et animées (photographies, bandes vidéo, films et vidéodisques), archives informatiques (de la bande magnétique au disque optique numérique),

archives sonores (sur bandes magnétiques ou cassettes).

Le débat mené sur leur formation et leur collecte a mis en évidence leur complémentarité et leur spécificité, mais également les problèmes que pose leur conservation pour l'histoire. Il s'est déroulé autour de trois thèmes : Les définitions (indispensables pour l'élaboration des critères qui permettront de distinguer, au sein de la production audiovisuelle ou informatique, ce qui est archives de ce qui ne l'est pas) ; la sélection (besoin de normes permettant de déterminer, parmi ces « nouvelles archives », celles qui doivent être conservées durablement et celles que l'on peut détruire quand elles ont perdu leur utilité immédiate) ; les organismes responsables (qui doit faire quoi ?). Les actes seront publiés en 1987 par la direction des archives de France à la Documentation française. Ils serviront aussi de base à la contribution de la France au congrès international des archives, qu'elle a mission d'organiser à Paris en août 1988. Dossier de presse disponible aux archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75041 Paris cedex 03. Tél. : 42.77.11.30, poste 2210.

TECHNIQUES ET PROCÉDES

Groupe mobile de désinfection de documents

Les Archives nationales viennent d'acquérir un groupe mobile de désinfection d'archives, qui permet de traiter les documents attaqués par les moisissures ou par les insectes. Conçu et réalisé pour les Archives nationales par la maison Mallet, ce groupe est composé de quatre éléments : un camion Citroën C 35 RE, aménagé pour offrir une capacité de 12,5 m³ ; un bloc cellule autoclave de 400 litres ; un bloc machinerie ; et un groupe électrogène qui assure l'autonomie de marche de l'ensemble de désinfection. La désinfection est réalisée par fumigation à l'oxyde d'éthylène (mélange commercial ininflammable et inexplusif, constitué par 12 % d'oxyde d'éthylène et 88 % de fréon R 12) dans un caisson sous vide préalable. La capacité du caisson étanche permet de traiter une dizaine de cartons ou liasses d'archives en une seule fois. Grâce à cet équipement, il sera possible de traiter sur le champ tout carton ou liasse attaqué. Ainsi seront écartés les risques de contamination, qui multipliaient les dommages.

Renseignements : Gilbert Barbier, chef de l'atelier de restauration, Archives nationales, 60 rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 42.77.11.30, poste 20.75.

Traitement climatique des magasins de stockage d'archives

La conservation des documents dans les meilleures conditions et à des coûts acceptables pour les collectivités est une des préoccupations de la direction des archives de France. Les documents d'archives sont fragiles et vulnérables. Il faut donc trouver les moyens de les mettre à l'abri des agressions, dans des conditions économiques satisfaisantes. Le traitement climatique des magasins d'archives présente à cet égard une importance particulière. C'est toutefois un problème difficile à appréhender en raison de l'interdépendance complexe des éléments entrant en jeu : relation température-hygrométrie des conditions ambiantes à respecter,

éléments perturbateurs liés à la nature de la construction des locaux (ensoleillement et échanges calorifiques à travers les parois), relation température-hygrométrie de l'air extérieur, pollution atmosphérique, nature des installations de traitement d'air, coût d'exploitation et de maintenance de ces dernières.

La direction des archives de France vient de faire réaliser une étude sur ce sujet par la S.C.E.T./U.T.I.F.A.C. et l'A.R.S.A.G. (Association de recherche scientifique sur les arts graphiques) grâce au crédit spécifique mis à sa disposition par le ministère dans le cadre de la mise en place du premier centre d'archives du monde du travail. Les critères d'une bonne conservation des documents d'archives ont ainsi pu être précisés. Chaque magasin doit constituer un volume clos indépendant de son voisin, justifiant donc un traitement spécifique de l'air ambiant en fonction des caractéristiques propres à chacun d'eux (déperditions ou apports solaires). Les conditions climatiques dans les magasins doivent être maintenues à l'intérieur d'une plage très étroite (température sèche de l'air : $18^{\circ}\text{C} \pm 1^{\circ}\text{K}$, pour une humidité relative : $55\% \pm 5\%$). L'objectif est le maintien de ces conditions jour et nuit, été comme hiver. Ces conditions doivent être homogènes dans l'ensemble d'un magasin, ce qui implique une circulation satisfaisante de l'air ambiant. Cette disposition doit être complétée par un renouvellement d'air provenant de l'extérieur à un taux de 0,5 vol. du local à l'heure. Cet air doit être traité en température et en humidité relative aux conditions internes du magasin après avoir été filtré. La mise en suppression des magasins permet d'éviter les entrées d'air parasite. De nombreux facteurs tendent à déstabiliser les conditions ambiantes que l'on désire maintenir dans les locaux d'archives. L'installation de traitement d'air a pour but de compenser ces effets déstabilisateurs. Mais il faut également tenter au maximum de les réduire en assurant le maximum d'inertie thermique au bâtiment par des dispositions architecturales luttant contre les pertes de chaleur par les parois, en limitant au minimum les surfaces vitrées donnant sur l'extérieur, en isolant les parois pleines en contact avec l'extérieur et en orientant le bâtiment de façon que les magasins ne soient pas directement soumis au rayonnement solaire.



BIBLIOTHEQUE

Ent'revues

A signaler la création de la *Revue des revues*. Elle est publiée avec le concours de la direction du livre et de la lecture par Ent'revues, association créée par différents acteurs de la vie des revues. L'action d'Ent'revues s'organise et se développe principalement à travers le Réseau Ent'revues, français et international, comprenant librairies, bibliothèques, particuliers, revues : il publie la *Revue des revues* (3 numéros par an) et un complément, d'une parution plus fréquente, la *Lettre d'Ent'revues* (réservée aux membres du réseau) qui diffusera le plus rapidement possible toutes les informations importantes pour la vie des revues : annonce de manifestations (expositions, rencontres, débats...), créations (et disparitions) de revues, outils de documentation, informations pratiques (diffusion, règles de dépôts, tarifs postaux etc.).

Le n° 2 de la *Revue des revues* est paru en novembre 1986. Prix 50 F. en vente en librairie, ou à défaut à commander à Ent'revues, Maison des sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail 75270 Paris cedex 06. Tél. : 45.49.01.49.

Archéologie

• *Terres cultes architecturales au moyen âge* : actes du colloque de Saint-Omer, 7-9 juin 1985. Prix : 200 F. à commander au Musée Sandelin, 14 rue Carnot 62500 Saint-Omer.

• Parution au mois de septembre 1986 de deux nouveaux numéros de la collection des « *Guides archéologiques de la France* » coéditée par le ministère de la culture et de la communication et l'Imprimerie nationale.

N° 9 — Renée Colardelle — « *Grenoble aux premiers temps chrétiens* ». 1986, 66 pages, illustrations, prix : 35 francs. Cet ouvrage présente une topographie historique de la ville antique et propose un itinéraire de visite de l'église Saint-Laurent dont les fouilles archéologiques ont permis la compréhension des différentes phases architecturales qui se sont succédé du I^{er} au XVII^e siècles de notre ère.

N° 10 — Jean-François Reynaud — « *Lyon aux premiers temps chrétiens* », 143 pages, illustrations, prix 49,50 francs. Après un bref historique ce guide évoque les origines du christianisme à Lyon et son développement au cours de l'antiquité tardive et du Haut-Moyen Âge. Un itinéraire par quartiers est également proposé au lecteur en considération des sites et des édifices antérieurement reconnus et de l'apport des fouilles récentes.

• *Documents d'Archéologie Française* (publiés avec le concours du ministère de la culture et de la communication, du ministère de l'Éducation nationale et du centre national de la recherche scientifique. Diffusion C.I.D. : 131 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Deux nouveaux ouvrages :

Le N° 5 — Jean-Luc Fiches — « *Les Maisons gallo-romaines d'Ambrussum* » (Villetelle - Hérault) Paris 1986 : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme. 140 pages, 85 figures, 21 photos format 21 x 29,7. Prix de lancement jusqu'au 31.03.1987 115 F, 135 F ensuite. A l'issue d'une analyse fondée sur leurs conditions d'implantation, d'occupation et d'abandon, leur architecture et la répartition de leur mobilier, ces constructions de l'«Oppidum d'Ambrussum» apparaissent comme une expression originale de l'habitat gallo-romain.

Le N° 6 — Sous la direction de Colette Bémont et Jean-Paul Jacob — « *La terre sigillée gallo-romaine* », Paris 1986 (parution début octobre 1986). Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 256 pages, 124 figures, format 21 x 29,7. Prix de lancement jusqu'au 31.03.87 : 150 francs, 180 francs ensuite. L'intérêt de ce recueil fruit de la collaboration de

40 archéologues tient à la mise à jour d'un inventaire des sites et de l'histoire d'une « industrie » dont le dernier état datait de 1968 : son originalité à l'établissement d'un fichier documentaire des ateliers de poterie et la prise en compte, pour la première fois systématique, des mêmes types d'informations pour tous les centres de fabrication.

• *L'exploitation de la mer de l'Antiquité à nos jours*

-tome I : « *La mer, lieu de production* », 244 p. 180 F.

-tome II : « *La mer, moyen d'échange et de communication* », 320 p. 200 F.

Ces livres sont les actes des V^e et VI^e rencontres internationales d'histoire et d'archéologie organisées en 1984 et 1985 par l'Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques. A commander à l'adresse suivante : A.P.C.D.A. 11 avenue René Barthélémy 06160 Juan-Les-Pins.

Sociologie de l'art

• Les actes du colloque international *Sociologie de l'art* (Marseille 13-14 juin 1985) établis sous la direction de Raymonde Moulin, viennent de paraître. Le colloque avait mis l'accent sur les arts plastiques, la musique et la littérature. L'ouvrage auquel ont contribué une quarantaine de chercheurs de nationalités et d'écoles de pensée très diverses, témoigne des importants progrès accomplis depuis 25 ans dans l'analyse sociologique des politiques culturelles, des professions et des marchés artistiques, de la perception esthétique et de ses rapports avec la consommation, ainsi que dans les modèles sociologiques d'interprétation des œuvres. La Documentation Française, 459 p., 190 F.

Politiques culturelles

• *Études et documents. 1976-1983.*

Répertoire bibliographique réalisé par le département des études et de la prospective du ministère de la culture et de la communication recensant les études et recherches françaises menées entre 1976 et 1983 sur les politiques culturelles. Cet ouvrage regroupe en quatre grands volets - politiques et institutions culturelles, économie de la culture, modes de vie et comportements culturels, professions culturelles - quelque deux mille références reflétant les multiples facettes de l'évolution des politiques culturelles et de leur analyse à travers les travaux des chercheurs, mais aussi à travers certains rapports administratifs, comptes rendus de colloques et travaux menés dans le cadre des organisations internationales.

Le répertoire comprend 450 pages et 5 index. La Documentation Française - 110 F.

Musées

• *Actes des journées Muséobus - cinébus et autres bus*, des 18-19-20 octobre 1984 à la Villette, publiés par la cité des sciences et de l'industrie et le ministère de la culture et de la communication. Outils de décentralisation culturelle, les muséobus sont à considérer en tant que moyen original de communication et non en tant que sous-produit de musées ou d'institutions existantes et à développer comme tels selon leurs 3 composantes = informative, spectaculaire, interactive. On peut se procurer ces actes auprès de la division de l'action culturelle de la DMF, Palais du Louvre place du Carrousel 75041 — Paris Cedex. Tél. : 42.60.39.26.

Inventaire général

• La revue *Urbanisme*, dans son numéro 215 de septembre 1986, consacre un important dossier à la représentation de la ville sous le titre « *Plans de ville : le pouvoir de l'image* ». Parmi ces articles, deux sont dus à des chercheurs de l'Inventaire général.

Dans « *une lecture des représentations de la ville* » Bernard Toulhier (conservateur régional de l'Inventaire du Centre) dresse une typologie des représentations anciennes (vues cavalières, cartes, plans généraux, plans parcellaires, maquettes, etc.) et présente quelques méthodes utilisées par les historiens pour retracer l'évolution urbaine : transcription graphique des vues perspectives, restitution régressive du parcellaire par superposition de plans, combinaison des sources figurées et des sources écrites - Ghislaine Fabre et Thierry Lochard, chercheurs de l'Inventaire de Languedoc-Roussillon retracent l'histoire des « *projets urbains à Montpellier (1768-1810) : le renouvellement d'un héritage* » : construction du cours des Casernes de la place royale du Peyrou, projets d'extension hors les murs et retouches au centre ancien par Nogaret (vers 1770) et Donnat (vers 1810).

Collection : Cahiers de l'Inventaire

• *La tenture de l'Apocalypse d'Angers*, 296 p., nbr. ill. noir et coul., 270 F. Ouvrage dû à la découverte de l'envers de la célèbre tapisserie, aussi soignée que l'endroit et ayant conservé les couleurs d'origine. Le livre qui se présente comme une synthèse des recherches et observations effectuées par l'Inventaire général, s'enrichit d'une étude historique et d'une analyse héraldique et publie pour la première fois en couleurs la restitution de l'ensemble de chacune des six pièces, chaque tableau étant, de plus, reproduit séparément d'après la photographie inversée de son envers. Ainsi se trouve fixée et proposée à l'admiration du public les merveilleuses couleurs originelles. En vente en librairie et à l'Hôtel de Vigny, 10 rue du Parc Royal, 75003 Paris.

Collection Images du Patrimoine

• *Commercy (Meuse)*, 64 pages, nbr. ill. noir et couleur, 70 F.

• *Le vitrail en Bourgogne : Miroir du quotidien, du XV^e siècle à nos jours*, 80 p., 165 ill. dont 76 en couleurs, 110 F.

• *Canton de Gy (Haute-Saône)*, 48 p., nbr. ill. noir et couleur, 70 F.

En vente en librairie et à l'Hôtel de Vigny, 10 rue du Parc Royal, 75003 Paris. Renseignements : Vesna Bernard. Tél. : 42.71.22.02. p. 328.

Centre Pompidou

• *Publics à l'œuvre*. Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, par J.F. Barbier - Bouvet et M. Poulain.

Au cœur du Centre Pompidou, la Bibliothèque publique d'information. Immense réservoir de documents de toute nature - livres, journaux, photographies, disques, films - et sur tous les sujets, complété par la salle d'actualité consacrée à la présentation des dernières parutions, cette médiathèque d'un genre nouveau accueille chaque jour plusieurs milliers de personnes qui viennent y puiser librement, au gré de leurs désirs ou de besoins. Cela méritait bien une enquête sociologique. La Documentation Française. 130 F.

Rectificatif :

annonçant la parution des numéros 1 et 2 du bulletin de liaison de la section française de l'Institut international de conservation (S.F.I.I.C.), le n° 7 attribuait à celle-ci une adresse erronée. Voici l'adresse exacte : S.F.I.I.C. 29, rue de Paris 77420 Champs-Sur-Marne. Tél. : 60.05.01.45.

Directeur de la publication : Michel Boyon ; Rédaction : mission de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture et de la Communication, Grand Palais, porte D, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris. Tél. (1) 42 25 03 20, poste 448. Conception graphique : Catherine Foucard. Imprimerie du ministère de la Culture et de la Communication. Numéro de commission paritaire : 1290 AD. ISSN 0765-5991